



Communiqué de presse



La 5^{ème} édition : un arbre pour chaque naissance

"Un arbre pour chaque naissance", soit la plantation d'un chêne pour chaque enfant né en 2004 et domicilié sur le territoire de la commune de Neuchâtel ! Telle est l'action qui sera lancée le 6 novembre 2004 par la Ville de Neuchâtel dans le cadre de son Agenda 21. En effet, pour la cinquième fois, les autorités invitent tous les parents concernés à participer à une journée en forêt afin de marquer la naissance de leur enfant. Cette manifestation est également l'occasion de s'interroger sur le rôle de l'arbre comme symbole de croissance et image d'un développement durable.

Depuis cinq ans, la Ville de Neuchâtel réalise des projets dans l'optique du développement durable. Il s'agit, par exemple, des programmes "*Mobilité durable*" ou "*Nature en ville*", de la politique sociale et d'intégration des étrangers ainsi que, dans le domaine économique, de la politique d'investissement.

Dans le domaine forestier, la Ville a pour objectif de promouvoir une gestion durable des forêts et propose deux actions concrètes, soit la "*Certification des forêts*" et "*Un arbre pour chaque naissance*". La première action, pour laquelle la ville a reçu le "*Label Q Swiss Quality*" et la "*Certification FSC*" porte sur l'amélioration des forêts de protection, sur une meilleure utilisation des bois et du bois-énergie, sur l'élargissement de la biodiversité ainsi que sur le renforcement de la fonction récréative des forêts.

La seconde mesure, soit l'Action 21 dont il est principalement question le samedi 6 novembre prochain, concerne la plantation de quelque 250 chênes dans le secteur de Pierre-à-Bot. Cette action doit permettre de reconstituer des forêts de chênes qui permettent à une faune et flore extrêmement riche et diversifiée de s'installer et de se développer. Les chênaies favorisent donc de manière exemplaire la biodiversité en milieu forestier et sont vivement recommandées par les scientifiques et les protecteurs, principalement sur le Plateau suisse. Toutefois, les rajeunissements de chênes nécessitent un soin particulier et des mesures de contrôle spécifiques.

Quant au samedi 6 novembre, plus de 120 familles se sont déjà inscrites et participeront, de manière échelonnée, à la plantation. L'équipe des forestiers accueilleront les jeunes parents dès 9 heures. Ces derniers recevront toutes les informations sur la mise en demeure des chênes, leur protection et leurs soins indispensables pour un développement réussi. Ce contact entre les habitants de la Ville et son Service forestier sera aussi l'occasion de discuter des problèmes de nos forêts et d'expliquer l'enjeu d'un entretien régulier de notre patrimoine sylvestre.

Pour tous renseignements :

M. Stéphane JeanRichard, ingénieur forestier (☎ 032/717 76 98)

Neuchâtel, le 28 octobre 2004